

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1113 promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 8 décembre 1910

n° 1113

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 décembre 1940

Numéro JO
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro
31 décembre 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le radiogramme n° 100 du 12 décembre 1910,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulguée a la Côte française des Sonia iis la loi du 8 décembre 1910 relative à la démission d'office des conseillers généraux et conseillers municipaux dans les territoires relevant du Secrétariat d'Etat aux colonies. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout ou besoin sera.

NOUAILHETAS.